

# Charte du programme JRS Welcome

## Fondements

1. Le droit d'asile est « un droit ultime ». Il est internationalement reconnu par la Convention de Genève de 1951 et est inscrit dans la Constitution française. En 2009, le Conseil d'Etat a consacré le droit au logement des demandeurs d'asile.
2. La France ne saurait, sans se renier, refuser l'hospitalité aux personnes qui viennent lui demander sa protection. Mais faute de moyens la majorité des demandeurs d'asile et réfugiés statutaires relève des dispositifs d'hébergement d'urgence (115) qui sont saturés.
3. La rue n'est pas un lieu d'accueil qui respecte la dignité des personnes ni celle de notre Etat. Nous ne pouvons indéfiniment fermer les yeux et nous taire. Outre leur besoin de sécurité, les demandeurs d'asile attendent le respect de leur dignité et de leur liberté.
4. En France, plusieurs associations ou organisations se préoccupent déjà depuis longtemps de la place faite aux demandeurs d'asile et aux réfugiés. En concertation et en collaboration avec elles, nous nous proposons d'offrir une hospitalité à domicile aux demandeurs d'asile qui ne sont pas encore reçus dans un centre d'accueil avec le programme JRS Welcome.

## Bonnes Pratiques

### Vivre l'altérité de manière concrète

1. Sans distinctions politiques ou religieuses, nous nous regroupons en réseau pour mettre en œuvre l'hospitalité JRS Welcome.
2. Le demandeur d'asile ou réfugié est accueilli(e) sans considérations de nationalité, d'ethnie, de religion ou d'appartenance politique.

### Travailler en équipe et en réseaux

3. L'hospitalité JRS Welcome est une action commune : elle n'est pas le fait d'une générosité individuelle mais d'un réseau de personnes, familles et communautés.
4. L'hospitalité JRS Welcome commence dès que des bénévoles parviennent à se rassembler autour d'un projet suffisamment élaboré ; en particulier, en ayant trouvé, outre les futurs accueillants et les tuteurs, un groupe de personnes chargé d'assurer la coordination ainsi que les relations avec les associations et services partenaires. Chaque bénévole est le maillon d'une chaîne non seulement dans le programme JRS Welcome, mais aussi avec les partenaires associatifs.
5. La personne accueillie est orientée vers le programme JRS Welcome par des associations ou organismes partenaires avec lesquelles un lien aura été préalablement établi. Dans la mesure du possible, ces structures se portent garantes

de la personne accueillie et assurent le suivi de ses démarches (administratives, juridiques ou sociales) tout au long de son accueil avec le programme JRS Welcome. Ce fonctionnement a un double avantage :

- a. la demande d'asile étant un parcours long et complexe, les associations partenaires se portent garantes du suivi des démarches de l'accueilli(e)
- b. les lieux d'accueil peuvent ainsi offrir ce que les demandeurs d'asile ne trouvent nul part ailleurs : une relation bienveillante, amicale, gratuite, libre et dégagée du questionnement sur leur parcours auquel ils sont constamment soumis. Tout le monde peut donc accueillir, sans être spécialiste de la demande d'asile, en travaillant à temps-plein ou en ayant des enfants.

## **Respecter la personne accueillie**

6. Tous les acteurs de l'hospitalité JRS Welcome reçoivent leur hôte tel qu'il est, parfois ouvert, parfois replié sur lui-même.
7. Ils s'interdisent les questions qui peuvent être vécues comme intrusives. Ils acceptent de ne pas tout comprendre. Ils gardent toujours à l'esprit que ces personnes, bien que perdues, en détresse, ne se réduisent pas qu'à cela : elles possèdent aussi une grande force intérieure.
8. Les accueillants comprennent qu'il leur est difficile de parler de ce qui les a traumatisés et ne s'offusquent pas que la mise en confiance puisse prendre du temps. L'accueil à domicile, par des gestes qui expriment parfois plus que les discours et par le tissage de liens rassurants, encourage la personne en difficulté à trouver la force et la volonté de poursuivre son difficile parcours. Il ne s'agit en aucun cas d'assistantat.

## **Œuvrer à l'autonomisation des accueilli(e)s et à la rencontre**

9. L'hospitalité JRS Welcome est toute orientée vers l'autonomisation de la personne accueillie.
10. L'hospitalité JRS Welcome est gratuite (aucune compensation matérielle ni financière) et privilégie les relations où pourra se vivre la réciprocité dans la dignité et la liberté. L'accueillant n'a pas en charge de subvenir aux nombreux besoins de l'accueilli(e) (habillement, nourriture, déplacements, etc.). Toute aide ponctuelle est donnée en veillant à ce qu'elle ne se transforme pas en dépendance ou un inconvénient pour la suite (une personne qui ne vient plus manger dans un dispositif d'urgence où elle est inscrite risque d'être rayée des listes).
11. L'hospitalité JRS Welcome est organisée par des personnes bénévoles. Son objectif est notamment d'ouvrir un espace de rencontre entre les habitants en France et les demandeurs d'asile. Elle n'a pas pour but de suppléer les déficiences de l'Etat mais au-delà du service rendu, de témoigner qu'il est possible de faire bouger les pratiques administratives pour améliorer la situation des demandeurs d'asile et des réfugiés en France.

## Accepter un cadre et reconnaître nos limites

12. Le programme JRS Welcome est un réseau de personnes qui accepte ses limites : l'objectif de JRS Welcome n'est pas un accompagnement global des personnes, mais la possibilité de vivre une expérience d'hospitalité réciproque.
13. La personne accueillie par notre réseau est « demandeur d'asile » ou « réfugié(e) statuaire » (donc en situation régulière), majeur(e) et sans enfants. Ainsi, nous reconnaissons que le programme JRS Welcome n'est pas apte à accueillir et accompagner : les personnes déboutées du droit d'asile, les mineurs, les femmes avec enfants et les familles.
14. L'accueilli(e) est pris en charge par le programme JRS Welcome pour une durée limitée même si à son terme aucune solution durable d'hébergement n'est offerte. Cette limite dans le temps est explicite et acceptée par tous dès le début. Malgré la difficulté d'une telle décision, l'expérience montre qu'elle provoque souvent un réveil des dynamiques de recherche. Elle évite aussi au réseau local de se trouver engorgé par des accueils interminables.
15. En attente d'une solution durable d'hébergement, la personne est prise en charge dans le réseau pour une durée préalablement définie, habituellement inférieure à 9 mois. Elle est accueillie successivement à domicile pour des séjours n'excédant pas 4 à 6 semaines dans chaque maison, même si tout se passe bien pour tous. La relative brièveté de cette durée n'empêche pas que ce soit un vrai temps reconstituant. La rotation des habitats donne à l'accueilli(e) un aperçu de la diversité des Français et permet à chacun une vraie rencontre sans attachement problématique. Tout au long de son passage dans le programme JRS Welcome, la personne accueillie est accompagnée par un tuteur, qui assure un accompagnement bienveillant, tierce personne médiatrice dans la relation accueillants-accueilli(e).
16. L'hospitalité JRS Welcome cesse impérativement dès que l'accueilli(e) se voit proposé par l'Etat un hébergement pérenne (CADA, HUDA, etc.). Cela ne met fin ni aux relations amicales avec les accueilli(e)s, ni aux collaborations avec les partenaires associatifs.

Le cadre JRS Welcome est important pour la sécurité et la pérennité des accueils. Prenant en compte des réalités nouvelles, ce cadre peut admettre des exceptions qui seront vécues comme telles. Nous ne pouvons pas résoudre tous les problèmes rencontrés par les personnes qui demandent la protection de la France mais nous souhaitons, par l'hospitalité, les aider à porter ces difficultés sans que celles-ci ne les submergent. Nous proposons une hospitalité modeste mais concrète. Celle-ci permet, grâce au réseau, que chacun puisse "faire son possible" et y trouver une joie communicative.

Tel le colibri, qui "faisant son possible" avec son petit bec, transporte l'une après l'autre des gouttes d'eau sur l'immense brasier et incite à la mobilisation générale qui finira par éteindre l'incendie, tous les bénévoles engagés dans l'hospitalité JRS Welcome sont conscients de la modestie de leur action mais aussi de son immense portée.